

# MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL POUR COMPOSTER LES BIODÉCHETS

Offre réservée aux habitants et associations du territoire

(Secteurs Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens) \*

La Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges  
vous accompagne pour valoriser vos biodéchets

Pour les foyers avec un extérieur :

**Composteur  
individuel**



400 litres  
30 €

**Bioseau**



7 litres  
2 €

ET / OU



à la cuisine

- déchets alimentaires avant leur vidage dans le composteur

**Biodéchets :**

- Déchets alimentaires
- Déchets végétaux

**Guide offert**



Pour les appartements : **Lombricomposteur**  
➤ Déchets alimentaires  
45 €

Inscription obligatoire avant le retrait du matériel :

Par téléphone au service déchets :

☎ 05 61 94 74 41

☎ ou 05 61 67 98 41

ou

Sur Internet

☎ lien : [bit.ly/3RHgi0I](https://bit.ly/3RHgi0I)

☎ scan QR code :



**Distribution :**

- Sur RDV du lundi au vendredi | 9 h - 12 h & 14 h - 16 h
- Lieu au choix :
  - Boulogne-sur-Gesse | Services techniques | Boulevard J. Mujica
  - Saint-Gaudens | Services techniques | 759 route du Circuit
- Règlement possible par carte bancaire, chèque ou en numéraire
- Matériel contenant dans le coffre d'une voiture
- Un dispositif par foyer tous les 5 ans

+ d'infos : [www.coeurcoteaux-comminges.fr](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr)

\* Justificatif à produire : pièce d'identité + factures < 3 mois (électricité, eau, téléphone...)